

Lundi, le 28 mai 2012

6211-04-054

Questions additionnelles

Commission du BAPE

- 1- En septembre 2001, j'ai été engagé comme opérateur à la compagnie Fonbrai qui opère une distribution de produits dangereux à partir du quai de Grande-Anse. Or en mars 2003, sans aucun préavis, j'ai été limogé, non sans avoir au préalable obtenu une élogieuse lettre d'état de service du Directeur des Ressources humaines de cette compagnie.
Q : Est-ce que Monsieur Alain Bouchard est intervenu auprès de mon superviseur immédiat pour lui signifier son désaccord à l'effet que j'aie été engagé au sein de leur compagnie ?
- 2- Toujours dans la même veine, est-ce que Monsieur Gilles Caron, mon superviseur du bureau de Trois-Rivières a reçu un téléphone de Monsieur Alain Bouchard, lequel lui a signifié lors de cette conversation son profond désaccord à l'effet que je travaille pour Fonbrai, à Grande-Anse ?
Réf. Gilles Caron, surintendant d'usine
3075, Notre-Dame
Trois-Rivières G9A 4Y7
(819) 379-6707
- 3- Lors d'une confrontation au bureau du directeur du port Pierre Paquin, en mars 2004, à Grande-Anse, je lui ai demandé où en était la situation et il m'a affirmé n'avoir aucun besoin de nos terrains. Pourquoi alors, nous maintenir en zone industrielle ?
Et dans l'optique de l'intégrité de l'environnement et des objectifs socialement admis de développement durable, pourquoi Monsieur Bouchard m'a-t-il demandé, au printemps dernier : « Quand voulez-vous faire votre bois ? », sachant qu'une bonne quantité d'arbres plus que centaines sont encore sur nos lots. Sachant aussi que ce serait pur gaspillage de faire une coupe à blanc dans un marché moribond.
- 4- Dans une lettre qui nous a été envoyée, le 6 nov. 2009, Pierre Doré, mandaté par les autorités, nous a affirmé : «... votre volonté à préserver des liens avec votre propriété ne lui convient absolument pas... » et « ...en conséquence, Administration Portuaire du Saguenay ne fera pas de nouvelle offre sur votre propriété. » Quels sont les plans futurs de la ville de Saguenay et de Promotion Saguenay ainsi que de l'Administration Portuaire, quant à notre propriété ?
- 5- Qu'en coûte-t-il annuellement à la Société des Ports Nationaux pour couvrir Grande-Anse au niveau de ses assurances au civil (assurances de quai) ? et quel est, bon an mal an, le profit net annuel de Grande-Anse ?
- 6- Quel est l'historique de la dénomination de nos lots depuis la création du port de Grande-Anse (aux env. de 85-86...), jusqu'à maintenant et quel zonage

Gérard Guay , questions supplém. (p 1 de 2)

veulent appliquer les autorités pour les prochaines années ? Dans la même veine, y a-t-il eu une étude de la faune et de la flore avant d'effectuer tout changement de zonage à Grande-Anse ?

Gérard Guay
la Baie